

Montagny, le 24 août 2021



**Préavis municipal No 5/21 relatif à
une demande de crédit pour la rénovation et
la mise en conformité de la place de jeux du
centre du village**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit destiné à la rénovation et à la mise en conformité de la Place de jeux.

L'aire de rencontre située derrière le complexe communal abrite l'actuelle Place de jeux. Or, il a été constaté que cette place mérite une rénovation, les engins actuels étant en mauvais état ; le revêtement du sol, notamment, ne correspond plus aux normes actuelles, et son changement permettra une limitation des risques plus optimale en cas de chutes.

La Municipalité a pris contact avec trois sociétés, spécialisées dans l'aménagement des places de jeux, et a retenu l'offre de la société HUSSON ; celle-ci s'est démarquée par une approche particulièrement professionnelle avec différentes propositions pour l'aider dans son choix. Les points principaux du projet retenu par la Municipalité sont :

- Un agrandissement de la place de jeu de 27 m².
- Un nouveau jeu principal de « grimpe et de glisse » accessible par ses deux extrémités permettant ainsi à plus d'enfants d'y jouer à la fois.
- La réparation de l'arbre de grimpe dont l'axe central est déformé.
- L'achat d'une nouvelle balançoire à trois places avec un nid d'oiseau et deux placets standards.
- L'achat d'une balançoire à bascule.
- Les jeux placés sur le gazon seront sécurisés au sol par des plaques anti-chutes.
- Le petit train sera remis en état.

Coûts TTC:

- | | |
|--|---------------|
| • Travaux préparatoires, démontage des jeux existants, démontage du sol existant, évacuation et taxes | Fr. 9'370.00 |
| • Décaissement et mise à niveau du terrain
Réalisation des bases béton pour les jeux, réalisation du sol amortissant selon le HIC (Head Injury Criterion, soit le standard international pour les revêtements synthétiques), réalisation du sol synthétique | Fr. 48'225.00 |
| • Jeux et installation | Fr. 37'200.00 |
| • Travaux de finition et test HIC des sols amortissants avec rapport.
Test obligatoire dans la nouvelle norme du BPA (Bureau de Prévention des accidents) | Fr. 1'390.00 |
| • Divers | Fr. 815.00 |

Total TTC Fr. 97'000.00

- Réalisation de deux pistes de pétanque et achat de deux tables et bancs, y compris des parasols
- Plantation d'arbres

Total TTC	<u>Fr. 24'000.00</u>
Divers et imprévus	Fr. 4'000.00
Total général	Fr. 125'000.00

Lors de sa séance du Conseil Communal du 28 juin 2021, la motion: « Une place de jeux, un lieu pour se rencontrer, se dépenser, s'amuser » fut présentée par trois conseillères communales. Celle-ci demande à la Municipalité de présenter un projet cohérent pour la totalité de l'aire de loisirs située derrière le complexe communal. Elle soulève notamment que la nouvelle place de jeux ne tient pas compte des adolescents et le fait que ceux-ci préfèrent jouer sur la route, autour de la fontaine, voire dans le parking. De plus, elle mentionne le fait qu'un groupe de boulistes utilise depuis quelques mois une des allées du parc, démontrant le besoin d'une autre catégorie de la population d'avoir un espace de jeux commun.

Une séance a été organisée entre les signataires de la motion et une représentation de la Municipalité pour définir les bases d'un projet plus global. Suite à la motion, la Municipalité avait décidé de présenter le préavis pour une nouvelle Place de jeux en y incorporant la réalisation de deux pistes de pétanque sur quart Sud-Est du parc.

La création de deux pistes de pétanque a été reçue favorablement par la délégation du Conseil communal, mais ne répond que partiellement à un projet cohérent pour la totalité de l'aire de jeux.

En effet, la délégation du Conseil aimerait que l'aire de loisirs derrière le complexe communal devienne réellement un lieu de rencontre et de partage pour l'ensemble de la population tous âges confondus. Dans leur motion, les signataires avaient également soulevé l'importance de la santé et le mouvement, à une époque où la sédentarisation des plus jeunes est un phénomène de société inquiétant.

La délégation du Conseil communal aimerait que la Municipalité présente un projet complémentaire pour un nouvel aménagement du terrain actuellement utilisé pour le football avec l'installation d'une place multisports.

La Municipalité s'engage à préparer un projet complémentaire allant dans ce sens, et à présenter un préavis durant le 1^{er} semestre 2022.

Une étude préliminaire sera réalisée tant au niveau financier qu'au niveau de l'emplacement et du choix des installations.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Montagny

- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- vu le préavis de la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission

d é c i d e

- Article 1 d'accorder le crédit de Fr. 125'000.-- pour la rénovation et la mise en conformité_ de la place de jeux du centre du village
- Article 2 ce montant sera financé par la trésorerie générale et amorti par le fonds de réserve « Invest/travaux/achat divers » 2820.14
- Article 3 Le charger la Municipalité de la mise en exécution de la présente décision

Ainsi approuvé par la Municipalité le 23 août 2021 pour être soumis au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



F. R. Rohner



La Secrétaire



R. Maradan

